



Photographies : Eric Le Roux. Conception graphique AW  Service Communication - Université Claude Bernard Lyon 1

BILAN SOCIAL 2009



Sommaire

1	Indicateurs relatifs aux effectifs globaux	4
1.1	Les effectifs globaux	4
1.2	Evolution des effectifs globaux	4
1.3	Les personnels contractuels	5
1.3.1	Personnels contractuels et effectifs globaux	5
1.3.2	Résorption de la précarité des contractuels	5
1.4	L'emploi des travailleurs handicapés	5
1.4.1	Répartition des travailleurs handicapés	5
1.4.2	Répartition des travailleurs handicapés BIATOSS contractuels par type d'emploi	6
2	Indicateurs relatifs au suivi de la masse salariale, des emplois, des heures complémentaires d'enseignement et des primes	7
2.1	Bilan annuel de la masse salariale par actions LOLF	7
2.1.1	Répartition de la masse salariale globale par actions	7
2.2	Heures complémentaires d'enseignement	8
2.2.1	Répartition des heures complémentaires d'enseignement sur dotation globale de fonctionnement	8
2.2.2	Répartition des heures complémentaires d'enseignement sur ressources propres	8
2.3	Primes	9
2.3.1	Primes versées aux personnels enseignants (en nombre de bénéficiaires et en montant financier)	9
2.3.2	Primes versées aux personnels BIATOSS (en nombre de bénéficiaires et en montant financier)	9
3	Indicateurs relatifs aux personnels enseignants	10
3.1	Les enseignants contractuels	10
3.1.1	Répartition par type de contrat	10
3.1.2	Répartition des enseignants contractuels par composante en ETP	10
3.1.3	Evolution de la part des personnels enseignants contractuels sur l'ensemble	11
3.2	Les enseignants titulaires	11
3.2.1	Répartition des enseignants titulaires	11
3.2.1.1	Répartition par corps	11
3.2.1.2	Répartition des enseignants titulaires par composante en ETP	12
3.2.1.3	Répartition des enseignants-chercheurs par groupe de disciplines CNU et par corps en ETP	12
3.2.1.4	Répartition des enseignants du premier et du second degré par corps et disciplines en ETP	13
3.2.2	Pyramide des âges des enseignants titulaires	14
3.2.3	Taux de recrutement externe (*) des enseignants-chercheurs	14
3.2.4	Bilan des créations et redéploiements des postes d'enseignants-chercheurs	15
3.2.5	Promotion des enseignants-chercheurs	16
3.2.5.1	Promotion de grade	16
3.2.5.2	Promotion de corps	16
3.2.6	Activité de recherche des enseignants-chercheurs	17
3.2.6.1	Part des enseignants-chercheurs dans les équipes de recherches reconnues par rapport à l'ensemble des enseignants-chercheurs et chercheurs	17
3.2.6.2	Bilan des CRCT	17
3.2.6.3	Délégation dans les organismes de recherche obtenue par les enseignants-chercheurs	17
3.2.6.4	Bilan des PEDR, HDR et délégations à l'IUF	18

3.3	Mouvements des enseignants -----	18
3.3.1	Mobilité des enseignants -----	18
3.3.1.1	Mouvement des personnels enseignants titulaires -----	18
3.3.1.2	Indicateur de mobilité externe -----	19
3.3.2	Promotion des enseignants du second degré -----	19
3.3.3	Evolution des départs en retraite -----	20
3.4	Taux d'absentéisme des enseignants titulaires et contractuels -----	20
3.5	Taux d'encadrement pour 1 000 étudiants -----	21
3.6	Evolution du nombre d'enseignants étrangers -----	21
4	Indicateurs relatifs aux personnels BIATOSS -----	22
4.1	Agents contractuels -----	22
4.1.1	Répartition par catégorie et par type d'emploi -----	22
4.1.2	Répartition par composante et service en ETP -----	23
4.1.3	Part des personnels contractuels sur l'ensemble des effectifs BIATOSS -----	24
4.2	Agents titulaires -----	24
4.2.1	Répartition par filière et par catégorie -----	24
4.2.2	Répartition par composante et service en ETP -----	25
4.2.3	Pyramide des âges -----	26
4.3	Bilan des créations et des requalifications des postes de BIATOSS -----	26
4.4	Mouvement des personnels BIATOSS -----	27
4.4.1	Promotions des personnels -----	27
4.4.1.1	Répartition des promotions -----	27
4.4.2	Mobilité des personnels titulaires -----	28
4.4.2.1	Répartition des mobilités -----	28
4.4.3	Evolution des départs en retraite des BIATOSS titulaires -----	28
4.5	Taux d'absentéisme -----	29
5	La formation continue des personnels -----	30
5.1	Nombre et proportion des personnels enseignants et BIATOSS ayant bénéficié d'au moins 3 jours de formation -----	30
5.2	Le droit individuel à la formation -----	30
5.3	Le congé de formation professionnelle -----	30
5.4	La formation continue des personnels BIATOSS -----	30
5.4.1	Part des personnels ayant bénéficié d'au moins 3 jours de formation par an -----	30
5.4.2	Répartition du nombre de stagiaires et du nombre de jours de formation -----	31
5.4.3	Taux d'absentéisme -----	31
5.4.4	Nombre d'agents formés par rapport aux effectifs -----	31
5.4.5	Nombre moyen de jours de formation par rapport aux effectifs -----	31
6	L'action sociale -----	32
6.1	Assistante Sociale -----	32
6.1.1	Nombre de personnels reçus -----	32
6.1.2	Problématiques rencontrées -----	32

6.2	Groupe d'Etudes de Situations de Travail (GEST)-----	32
6.3	Politique d'aide sociale (prestations sociales, aides et secours) : -----	32
6.4	Politique de restauration -----	33
6.5	Politique enfance -----	33
6.6.1	Vie sociale -----	33
6.6.2	Vie culturelle -----	33
6.6.3	Vie sportive et activités de loisirs-----	33

7 Les conditions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail----- 34

7.1	Les conditions d'hygiène et de sécurité-----	34
7.1.1	Les réunions Hygiène et Sécurité de l'établissement-----	34
7.1.2	Gestion des Etablissements Recevant du Public (ERP) -----	34
7.1.3	Gestion des déchets industriels spéciaux-----	35
7.1.3.1	Evolution des déchets biologiques et chimiques (quantités en tonnes)-----	35
7.1.3.2	Les déchets radioactifs -----	35
7.1.4	Interventions d'urgence et interventions techniques -----	36
7.1.5	Autres activités-----	36
7.2	La médecine de prévention -----	37
7.2.1	Les visites médicales-----	37
7.2.2	Les urgences -----	37
7.2.3	Les vaccinations-----	37
7.3	Les examens complémentaires -----	37
7.3.1	Les examens sanguins-----	37
7.3.2	Les examens urinaires-----	37
7.3.3	Les autres examens complémentaires -----	38
7.2.4	Les accidents du travail -----	38
7.2.4.1	Les accidents du travail déclarés-----	38
7.2.4.2	Les causes des accidents déclarés -----	38

GLOSSAIRE----- 39

SIGLES----- 43

1 Indicateurs relatifs aux effectifs globaux

1.1 Les effectifs globaux

STATUT	Nombre de personnes		
	hommes	femmes	TOTAL
Enseignants titulaires (dont stagiaires)	1180	609	1789
Enseignants contractuels (1)	467	374	841
BIATOSS titulaires	411	885	1296
BIATOSS contractuels	149	312	461
CDD recherche	162	156	318
Contrats aidés	8	19	27
PACTE	2	0	2
TOTAL	2379	2355	4734
Nombre de personnes hébergées au 31/12/2009			2932
Nombre total de vacataires pour l'année civile 2009			2130
TOTAL des effectifs au 31/12/2009 (y compris vacataires et personnes hébergées)			9796

en ETP		
hommes	femmes	TOTAL
1159,5	583,7	1743,2
393	321,8	714,8
408,4	843,5	1251,9
107,74	249,55	357,29
140,95	133,56	274,51
5,8	14,3	20,1
2	0	2
2217,39	2146,41	4363,8

(1) Voir répartition en ETP tableau 3.1.1

1.2 Evolution des effectifs globaux

STATUT	Nombre de personnes		
	au 31/12/2008	au 31/12/2009	Evolution
Enseignants titulaires	1788	1789	0,06%
Enseignants contractuels	846	841	-0,59%
BIATOSS titulaires	1225	1296	5,80%
BIATOSS contractuels	404	461	14,11%
CDD recherche	397	318	-19,90%
Contrats aidés	37	27	-27,03%
PACTE	3	2	-33,33%
TOTAL	4700	4734	0,72%
Nombre de personnes hébergées	2515	2932	16,58%
Vacataires chargés de fonction administrative ou technique		61	
Vacataires chargés d'enseignement		2069	
Nombre total de vacataires	2413	2130	-11,73%
TOTAL des effectifs (y compris vacataires et personnes hébergées)	9628	9796	1,74%

En ETP		
au 31/12/2008	au 31/12/2009	Evolution
1745,9	1743,2	-0,15%
660	714,8	8,30%
1185,4	1251,9	5,61%
358,06	357,29	-0,22%
273,1	274,51	0,52%
28,27	20,1	-28,90%
3	2	-33,33%
4253,73	4363,8	2,59%

1.3 Les personnels contractuels

1.3.1 Personnels contractuels et effectifs globaux

STATUT	TOTAL en nombre de personnes	part des contractuels (en %)	Total en ETP	part des contractuels (en %)
Enseignants	2630		1743,2	
dont contractuels	841	31,98%	714,8	41,01%
BIATOSS	1786		1251,9	
dont contractuels	490	27,44%	379,39	30,31%
TOTAL des effectifs	4416		2995,1	
Total des personnels contractuels	1331	30,14%	1094,19	36,53%

1.3.2 Résorption de la précarité des contractuels

	Répartition par type de contrat		Evolution de carrière des contractuels au cours de l'année 2009		
	en CDD	en CDI	nombre de réussite aux concours	nombre de passage en CDI au terme des 6 années de service*	nombre d'éligibles au CDI en 2009
Contractuels BIATOSS	490	49	38	6	2

* Les contractuels catégorie A ou à temps incomplet sont éligibles au CDI lorsqu'ils ont travaillé pendant 6 ans sans interruption, au sein de l'Université sur les mêmes fonctions, avec le même employeur.

1.4 L'emploi des travailleurs handicapés

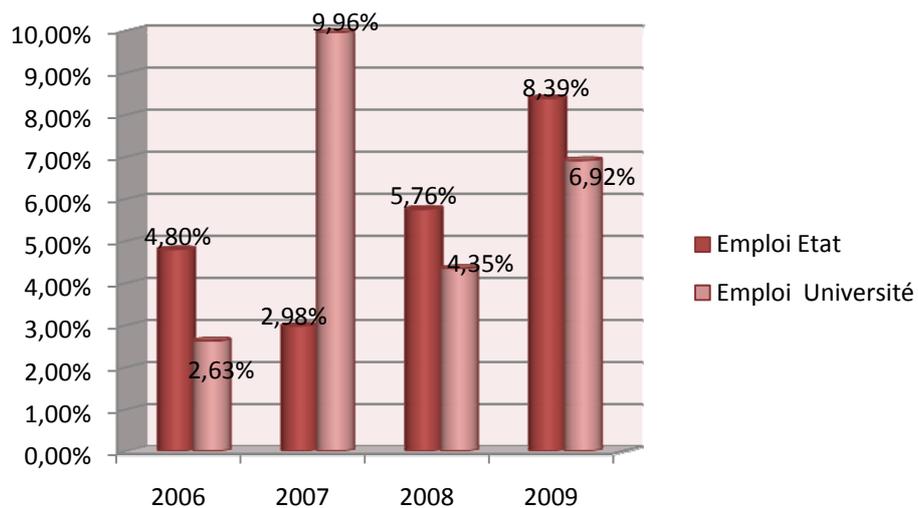
1.4.1 Répartition des travailleurs handicapés

	2006	2007	2008	2009
Enseignants titulaires	5	6	6	8
Enseignants contractuels	-	-	-	-
BIATOSS titulaires	20	25	23	54
BIATOSS contractuels	17	30	22	-
BIATOSS contractuels sur emploi Etat	-	-	-	12
BIATOSS contractuels sur emploi Ressources Propres	-	-	-	24
TOTAL	42	61	51	98*

Les travailleurs handicapés représentent 2,07 % des effectifs totaux de Lyon 1.

* Le recensement effectué en 2009 a permis d'enrichir la base Harpège.

1.4.2 Répartition des travailleurs handicapés BIATOSS contractuels par type d'emploi



Rappel : Les pourcentages représentent le taux de travailleurs handicapés, financés soit sur emploi Etat soit sur emploi Université, par rapport au nombre total de BIATOSS contractuels (Etat ou Université).

2 Indicateurs relatifs au suivi de la masse salariale, des emplois, des heures complémentaires d'enseignement et des primes

2.1 Bilan annuel de la masse salariale par actions LOLF

2.1.1 Répartition de la masse salariale globale par actions

		Masse salariale sous plafond d'emplois Etat	Masse salariale sous ressources propres ¹	Total	%	
Formations supérieures et recherche universitaire	101	formation initiale et continue du bac à la Licence	51 367 672 €	7 782 239 €	59 149 911 €	24,1%
	102	formation initiale et continue du niveau Master	51 907 045 €	4 291 222 €	56 198 267 €	22,9%
	103	formation initiale et continue du niveau Doctorat	887 335 €	5 581 €	892 916 €	0,4%
	sous-total formation initiale et continue		104 162 052 €	12 079 042 €	116 241 094 €	47,3%
	106	recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	40 565 930 €	6 453 546 €	47 019 476 €	19,1%
	107	recherche universitaire en maths, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	9 311 652 €	963 461 €	10 275 113 €	4,2%
	108	recherche universitaire en physique, chimie, sciences pour l'ingénieur	21 143 169 €	3 480 521 €	24 623 690 €	10,0%
	109	recherche universitaire en physique nucléaire et hautes énergies	908 965 €	53 732 €	962 698 €	0,4%
	110	recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	4 086 155 €	174 140 €	4 260 295 €	1,7%
	111	recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	5 587 918 €	87 680 €	5 675 598 €	2,3%
	112	recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	65 374 €	235 712 €	301 086 €	0,1%
	sous-total recherche universitaire		81 669 164 €	11 448 793 €	93 117 956 €	37,9%
	105	bibliothèque et documentation	3 939 342 €	276 719 €	4 216 062 €	1,7%
	113	diffusion de savoirs et musées	155 666 €	84 310 €	239 976 €	0,1%
	114	immobilier	10 890 038 €	578 986 €	11 469 024 €	4,7%
115	pilotage et support programme	18 006 081 €	1 233 583 €	19 239 664 €	7,8%	
sous total programme 150		218 822 343 €	25 701 433 €	244 523 776 €	99,5%	
Vie étudiante	202	aides indirectes	321 294 €		321 294 €	0,1%
	203	santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	776 270 €	221 368 €	997 638 €	0,4%
	sous total programme 231		1 097 564 €	221 368 €	1 318 932 €	0,5%
TOTAL GENERAL 2009		219 919 907 €	25 922 800 €	245 842 708 €	100,0%	

(1) : Correspondant aux emplois financés sur ressources propres et sous plafond d'emplois Etat, émergeant sur ressources propres

2.2 Heures complémentaires d'enseignement

2.2.1 Répartition des heures complémentaires d'enseignement sur dotation globale de fonctionnement

Composante	Enseignants UCBL	Autres fonctionnaires*	Vacataires professionnels**	TOTAL (en HTD)	TOTAL BRUT en euros	TOTAL CHARGE en euros	répartition (€)
IUT A	17 756	13 271		31 027	1 252 870	1 477 961	26%
IUT B	9 700	9 446		19 146	688 366	773 140	14%
ISTR	62	6 708	5 069	11 839	476 631	622 420	11%
SUAPS	2 146	1 634	483	4 262	171 846	184 865	3%
SCEL	1 905	964	4 995	7 864	316 733	411 796	7%
Secteur SCIENCES	18 547	12 276	9 556	40 379	1 603 912	1 847 838	32%
Secteur SANTE	2 055	2 595	2 704	7 354	296 286	380 474	7%
TOTAL	52 169	46 893	22 809	121 871	4 806 645	5 698 494	100%

* Enseignants hors UCBL et fonctionnaires BIATOSS

** Salariés du secteur privé, travailleurs indépendants

2.2.2 Répartition des heures complémentaires d'enseignement sur ressources propres

Unité budgétaire	Enseignants UCBL		Autres fonctionnaires		Vacataires professionnels		Total chargé général	%
	FI	FC	FI	FC	FI	FC		
Comptes centraux UCBL	1 014 592,79	1 604,46	306 557,74	31 555,42	22 854,59	8 498,67	1 385 663,67	40,35%
I.S.F.A	9 529,68		3 593,82		285,90		13 409,40	0,39%
ISTR			47 129,98		7 106,25		54 236,23	1,58%
IUFM	312 634,46		216 984,46		45 862,73		575 481,65	16,76%
IUT A		114 714,35		83 394,99		187 948,01	386 057,35	11,24%
IUT B		233 607,03		34 568,51		76 575,64	344 751,18	10,04%
Service commun de documentation			464,32		484,50		948,82	0,03%
FOCAL		74 624,48		157 216,46		385 648,08	617 489,02	17,98%
SIUAPS	7 268,40		4 845,60				12 114,00	0,35%
Faculté Lyon Est					16 708,36		16 708,36	0,49%
Faculté Lyon Sud					2 172,26		2 172,26	0,06%
Faculté des Sciences et Techno.			1 069,77		16 489,70		17 559,47	0,51%
UFR STAPS					7 213,81		7 213,81	0,21%
TOTAL	1 344 025,33	424 550,32	580 645,69	306 735,38	119 178,10	658 670,40	3 433 805,22	100,00%

Heures au compteur rémunérées

FI : Formation Initiale

FC : Formation Continue

2.3 Primes

2.3.1 Primes versées aux personnels enseignants (en nombre de bénéficiaires et en montant financier)

2009	Montant versé	Nombre de bénéficiaires	% d'évolution du montant	% d'évolution du nombre de bénéficiaires
Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)	1 651 538 €	344	7,8%	7,2%
Prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)	1 739 349 €	1 541	1,8%	0,5%
Prime de charges administratives (PCA)	283 311 €	61	18,8%	19,6%
Prime de responsabilités pédagogiques (PRP)	841 228 €	599	18,8%	34,3%
Autres primes	116 894 €	66	10,0%	-2,9%
Total des primes	4 632 320 €	2611	7,9%	7,9%

2.3.2 Primes versées aux personnels BIATOSS (en nombre de bénéficiaires et en montant financier)

2009	Montant versé	Nombre de bénéficiaires	% d'évolution du montant	% d'évolution du nombre de bénéficiaires
Prime IAT (ASU cat. C et début de carrière B)	471 441 €	300	19,4%	12,4%
Prime IFTS ou PFR (fin de carrière B et cat. A)	613 030 €	181	39,6%	11,7%
Prime de participation à la recherche (ITRF)	2 327 886 €	896	14,4%	4,1%
Prime informatique	331 593 €	75	4,9%	0,0%
Bibliothèques	123 804 €	77	4,2%	2,7%
Autres primes	104 351 €	176	20,1%	37,5%
Total des primes	3 876 200 €	1670	14,3%	6,5%

3 Indicateurs relatifs aux personnels enseignants

3.1 Les enseignants contractuels

3.1.1 Répartition par type de contrat

Corps	Effectifs au 31/12/2007				Effectifs au 31/12/2008				Effectifs au 31/12/2009				Evolution d'ETP par rapport à 2008
	Nombre de personnes		Nombre en ETP	%	Nombre de personnes		Nombre en ETP	%	Nombre de personnes		Nombre en ETP	%	
	H	F			H	F			H	F			
Enseignants contractuels Santé	156	130	280,6	48,65%	156	134	286	43,33%	133,0	153,0	281,0	39,31%	-1,75%
Enseignants contractuels Sciences	43	10	28,0	4,86%	43	10	28,5	4,32%	41,0	12,0	27,5	3,85%	-3,51%
ATER	69	63	82,5	14,31%	62	46	65,5	9,92%	68,0	34,0	67,5	9,44%	3,05%
Allocataires de recherche	112	108	56,3	9,75%	95	103	83,5	12,65%	60,0	70,0	70,0	9,79%	-16,17%
Moniteurs	111	41	121,9	21,13%	135	57	192	29,09%	93,0	40,0	132,5	18,54%	-30,99%
Doctorants Contractuels									26,0	24,0	50,0	6,99%	
Doctorants Contractuels avec activité complémentaire d'enseignement									44,0	32,0	76,0	10,63%	
Enseignants contractuels du 2nd degré	1	8	7,5	1,30%	-	5	4,5	0,68%	2,0	9,0	10,3	1,44%	128,89%
TOTAL	492	360	576,7	100%	491	355	660	100%	467,0	374,0	714,8	100%	8,30%

3.1.2 Répartition des enseignants contractuels par composante en ETP

Composantes	Enseignants contractuels Santé	Enseignants contractuels Sciences	ATER	Allocataires de Recherche	Moniteurs	Doctorants Contractuels	Doctorants Contractuels avec activité complémentaire d'enseignement	Enseignants contractuels du 2nd degré	Total Général			%
									H	F	Total	
Biologie Humaine				3,75		4,00	1,00		4,75	4,00	8,75	
ISTR		1,00	1,50						0,50	2,00	2,50	
UFR médecine Lyon Est	169,00			5,25		4,00			83,50	94,75	178,25	
UFR médecine Lyon Sud	83,00			2,50		1,00			40,70	45,80	86,50	
UFR Odontologie	27,00								10,00	17,00	27,00	
ISPB	2,00	3,00	7,00	4,00	1,00	1,00	2,00		8,00	12,00	20,00	
Sous Total Santé	281,00	4,00	8,50	15,50	1,00	10,00	3,00	0,00	147,45	175,55	323,00	45,19%
I.S.F.A		2,00	0,50	1,00	1,00				3,00	1,50	4,50	
EPUL		2,00	2,50						3,50	1,00	4,50	
Observatoire		1,00								1,00	1,00	
I.U.F.M.		1,50	7,00					2,30	6,50	4,30	10,80	
S.C.E.L		1,00						1,00		2,00	2,00	
S.C.F.S.H.S			3,00						3,00		3,00	
UFR Sciences et Technologie		2,50	29,50	51,25	124,50	39,00	71,00		193,75	124,00	317,75	
UFR STAPS		2,50	5,00	1,00		1,00		2,00	8,50	3,00	11,50	
Sous Total Sciences	0,00	12,50	47,50	53,25	125,50	40,00	71,00	5,30	218,25	136,80	355,05	49,67%
IUT A		6,50	4,50		2,00			2,00	10,50	4,50	15,00	
IUT B		4,50	7,00		4,00		2,00	3,00	16,50	4,00	20,50	
Sous Total IUT	0,00	11,00	11,50	0,00	6,00	0,00	2,00	5,00	27,00	8,50	35,50	4,97%
Hors Lyon 1				1,25					0,25	1,00	1,25	
TOTAL	281,00	27,50	67,50	70,00	132,50	50,00	76,00	10,30	392,95	321,85	714,80	100%

3.1.3 Evolution de la part des personnels enseignants contractuels sur l'ensemble des effectifs enseignants

	au 31/12/2006		au 31/12/2007		au 31/12/2008		au 31/12/2009	
	Nombre de personnes	ETP	Nombre de personnes	ETP	Nombre de personnes	ETP	Nombre de personnes	ETP
Titulaires	1553	1540,7	1780	1734,40	1788	1745,90	1789,0	1743,2
Contractuels	815	511,26	846	532,21	846	660	841,0	714,8
TOTAL	2368	2051,96	2626	2266,61	2634	2405,90	2630,0	2458,0
% de contractuels par rapport au nombre total d'enseignants	34,42%	24,92%	32,22%	23,48%	32,12%	27,43%	31,98%	29,08%

3.2 Les enseignants titulaires

3.2.1 Répartition des enseignants titulaires

3.2.1.1 Répartition par corps

Corps	Effectifs au 31/12/2006				Effectifs au 31/12/2007				Effectifs au 31/12/2008				Effectifs au 31/12/2009				Evolution d'ETP par rapport à 2008
	Nombre de personnes		ETP	%	Nombre de personnes		ETP	%	Nombre de personnes		ETP	%	Nombre de personnes		ETP	%	
	H	F			H	F			H	F			H	F			
Enseignants																	
Enseignants du 2nd degré	133	76	202,8		207	152	321,9		205	153	326,4		199,0	152,0	318,8		
Enseignants du 1er degré	-	-	-		11	13	21		11	12	20,8		12,0	12,0	20,8		
TOTAL enseignants	133	76	202,8	13%	218	165	342,9	20%	216	165	347	20%	211,0	164,0	339,6	19%	-2,19%
Enseignants-chercheurs Sciences																	
MCF et assimilés *	421	265	677,6		431	301	723		424	311	726,9		416,0	309,0	716,8		
PU et assimilés **	233	44	277		238	51	289		243	52	294,8		237,0	49,0	284,3		
TOTAL enseignants-chercheurs Sciences	654	309	954,6	62%	669	352	1012	58%	667	363	1022	59%	653,0	358,0	1001,1	57%	-2,02%
Enseignants-chercheurs Santé																	
MCF et assimilés	72	54	126		67	54	121		69	56	125		72,0	60,0	131,5		
PU et assimilés	237	16	253		237	19	256		232	20	252		244,0	27,0	271,0		
TOTAL enseignants-chercheurs Santé	309	70	379	25%	304	73	377	22%	301	76	377	22%	316,0	87,0	402,5	23%	6,76%
TOTAL	1096	455	1536	100%	1191	590	1732	100%	1184	604	1746	100%	1180,0	609,0	1743,2	100%	-0,15%

* Sont intégrés dans les MCF et assimilés : les assistants de l'enseignement supérieur et les astronomes adjoints.

** Sont intégrés dans les PU et assimilés : les astronomes.

3.2.1.2 Répartition des enseignants titulaires par composante en ETP

Type de population Composante	Ens. 1er degré	Ens. 2nd degré	Ens. Chercheurs Sciences	Ens. Chercheurs Santé	Total général			%
					H	F	Total	
Biologie Humaine			12,20	18,50	21,75	8,95	30,70	
ISTR			2,50		1,50	1,00	2,50	
UFR médecine Lyon Est			9,80	215,00	181,00	44,80	225,80	
UFR de médecine Lyon Sud			1,00	112,00	95,00	18,00	113,00	
UFR Odontologie			0,50	40,00	28,00	12,50	40,50	
ISPB			80,00	17,00	47,00	50,00	97,00	
Sous Total Santé	0,00	0,00	106,00	402,50	374,25	135,25	509,50	29%
I.S.F.A		2,00	14,50		10,00	6,50	16,50	
EPUL		2,00	26,00		20,50	7,50	28,00	
I.U.F.M.	20,80	111,90	44,50		84,60	92,60	177,20	
Observatoire			8,30		7,50	0,80	8,30	
S.C.E.L		16,00	2,00		6,00	12,00	18,00	
S.C.F.S.H.S			5,00		4,00	1,00	5,00	
S.U.A.P.S		17,00			12,00	5,00	17,00	
UFR Sciences et Technologie		3,00	676,75		467,50	211,25	678,75	
UFR STAPS		33,50	32,00		45,00	20,50	65,50	
Sous Total Sciences	20,80	185,40	809,05	0,00	657,10	357,15	1014,25	58%
IUT A		66,60	57,55		65,50	58,65	124,15	
IUT B		66,80	28,50		66,00	29,30	95,30	
Sous Total IUT	0,00	133,40	86,05	0,00	131,50	87,95	219,45	13%
Hors Lyon 1								
TOTAL	20,80	318,80	1001,10	402,50	1162,85	580,35	1743,20	100%

3.2.1.3 Répartition des enseignants-chercheurs par groupe de disciplines CNU et par corps en ETP

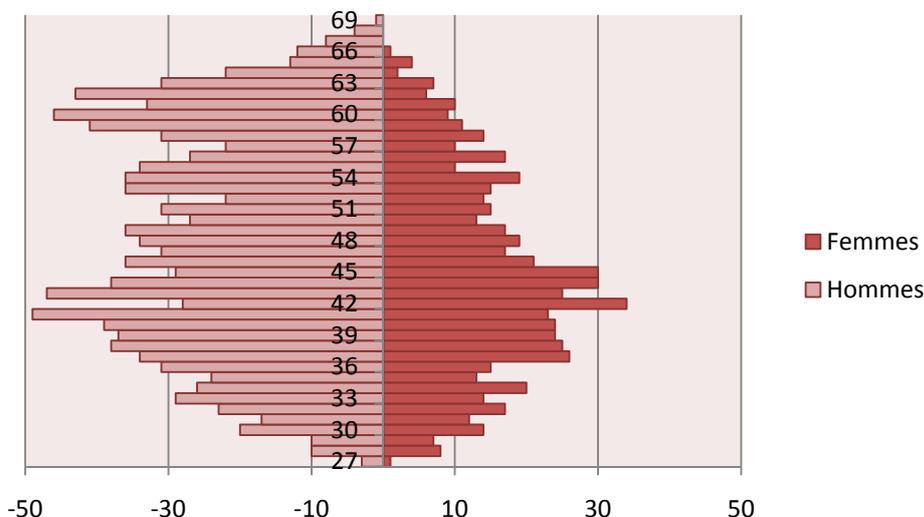
Fonctions Groupes CNU	Maitre de Conférences			Professeur d'Université			Total général			Evolution du total par rapport à 2008
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
Groupe 01 : Droits et sciences politiques	1,0	1,0	2,0			0,0	1,0	1,0	2,0	
Groupe 02 : Sciences économiques et de gestions	9,0	10,0	19,0	2,5		2,5	11,5	10,0	21,5	
Sous total Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestions	10,0	11,0	21,0	2,5	0,0	2,5	12,5	11,0	23,5	7,80%
Groupe 03 : Langues et littératures	2,0	13,0	15,0	1,0	1,0	2,0	3,0	14,0	17,0	
Groupe 04 : sciences humaines	7,0	7,0	14,0	2,0	1,0	3,0	9,0	8,0	17,0	
Sous total Lettres et sciences humaines	9,0	20,0	29,0	3,0	2,0	5,0	12,0	22,0	34,0	6,25%
Groupe 05 : Mathématiques et informatique	94,8	44,8	139,6	42,0	8,0	50,0	136,8	52,8	189,6	
Groupe 06 : Physique	47,0	22,2	69,2	38,0	4,8	42,8	85,0	27,0	112,0	
Groupe 07 : Chimie	45,0	27,7	72,7	34,0	6,0	40,0	79,0	33,7	112,7	
Groupe 08 : Sciences de la Terre	27,0	10,6	37,6	10,0	1,0	11,0	37,0	11,6	48,6	
Groupe 09 : Mécanique, génie mécanique, génie informatique, énergétique	64,8	31,0	95,8	37,0	5,0	42,0	101,8	36,0	137,8	
Groupe 10 : Biologie, biochimie	69,8	76,7	146,5	48,0	14,0	62,0	117,8	90,7	208,5	
Groupe 11 : Pharmacie	23,0	36,4	59,4	12,0	7,0	19,0	35,0	43,4	78,4	
Sous total Sciences	371,4	249,4	620,8	221,0	45,8	266,8	592,4	295,2	887,6	-2,98%
Groupe 12 : Divers(EPS, Sciences de l'éducation...)	24,0	19,0	43,0	8,0	2,0	10,0	32,0	21,0	53,0	
Sous total divers	24,0	19,0	43,0	8,0	2,0	10,0	32,0	21,0	53,0	0,00%
Médecine	53,0	50,5	103,5	235,0	25,0	260,0	288,0	75,5	363,5	
Odontologie	19,0	9,0	28,0	9,0	2,0	11,0	28,0	11,0	39,0	
Sous total médecine et odontologie	72,0	59,5	131,5	244,0	27,0	271,0	316,0	86,5	402,5	6,76%
TOTAL	486,4	358,9	845,3	478,5	76,8	555,3	964,9	435,7	1400,6	0,14%

3.2.1.4 Répartition des enseignants du premier et du second degré par corps et disciplines en ETP

Fonctions Disciplines	AGREGÉ	CERTIFIÉ	AUTRES *	TOTAL GENERAL			%
				H	F	Total	
Allemand		0,5			0,5	0,5	0,15%
Anglais	13,0	21,0		6,5	27,5	34,0	10,01%
Arts Plastique	2,0	2,0		1,0	3,0	4,0	1,18%
Audiovisuel		0,5		0,5		0,5	
Biochimie - Génie Biologique	5,0	3,8		2,0	6,8	8,8	2,59%
Biotechnologie			1,0		1,0	1,0	0,29%
Documentation		5,8			5,8	5,8	1,71%
E.C.F.		1,0	1,0	1,0	1,0	2,0	0,59%
Eco. Info. D		1,0			1,0	1,0	0,29%
Economie Gestion	9,8	6,5	0,5	9,5	7,3	16,8	4,95%
Education Musicale	1,0	4,5		3,5	2,0	5,5	1,62%
EPS	34,0	23,0	5,5	44,5	18,0	62,5	18,40%
Electronique	2,0			2,0		2,0	0,59%
Electrotechnique						0,0	
Espagnol	1,0			1,0		1,0	0,29%
Génie Energétique	1,0			1,0		1,0	0,29%
Génie Chimique - Chimie			4,0	4,0		4,0	1,18%
Génie Civil	9,0	2,0	2,5	11,5	2,0	13,5	3,98%
Génie Electrique	9,5	1,0		9,5	1,0	10,5	3,09%
Génie Mécanique - Mécanique	18,0	8,0		26,0		26,0	7,66%
Histoire-Géographie	7,0	1,0	0,5	3,5	5,0	8,5	2,50%
Informatique et gestion	5,0			5,0		5,0	1,47%
Lettre Classique - Grammaire	1,0			1,0		1,0	0,29%
Lettre Histoire- Géographie			0,6	0,6		0,6	0,18%
Lettres	3,5	3,5		1,0	6,0	7,0	2,06%
Lettres Modernes	7,5	4,5		3,0	9,0	12,0	3,53%
Mathématiques	15,3	13,0		19,5	8,8	28,3	8,33%
Math - Sciences Physiques			0,5	0,5		0,5	0,15%
Mécanique Général	1,0			1,0		1,0	0,29%
Philosophie	4,5	2,5		3,5	3,5	7,0	2,06%
Physique - Chimie	3,5	5,5		3,0	6,0	9,0	2,65%
Sc. Economiques et sociales						0,0	
Sciences Physiques - Physiques appliquées	3,0	1,0		3,0	1,0	4,0	1,18%
Sciences Vie de la Terre	6,0	0,5		4,0	2,5	6,5	1,91%
Sciences Techniques Médico-Social		0,5			0,5	0,5	0,15%
Technologie		3,5		1,5	2,0	3,5	1,03%
Divers	13,5	9,5	21,8	21,0	23,8	44,8	13,19%
TOTAL	176,1	125,6	37,9	194,6	145,0	339,6	100,00%

* Dans cette catégorie sont regroupés les instituteurs et professeurs d'école, les professeurs de lycée professionnel, les professeurs de l'ENSAM.

3.2.2 Pyramide des âges des enseignants titulaires



L'âge moyen des hommes est de 48 ans. L'âge moyen des femmes est de 44 ans.

3.2.3 Taux de recrutement externe (*) des enseignants-chercheurs

	1er contrat quadriennal				2ème contrat quadriennal			
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
PU	28%	53%	53%	75%	62,50%	80%	71,42%	35,29%
MCF	35%	45%	47%	58%	27,77%	41,66%	40,74%	64,44%
Taux global par année	33%	48%	48%	65%	38,46%	48,27%	51,22%	56,45%
<i>Taux moyen sur durée du contrat</i>	48,50%				50,63%			

	3ème contrat quadriennal				4ème contrat quadriennal			
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
PU	81,25%	80%	60%	44,40%	50,00%	33,33%	23,07%	42,85%
MCF	57,89%	58,33%	61,54%	75%	64,86%	62,85%	67,45%	69,78%
Taux global par année	64,81%	66,66%	61,11%	64%	62,00%	52,83%	57,15%	60,95%
<i>Taux moyen sur durée du contrat</i>	64,24%				59,64%			

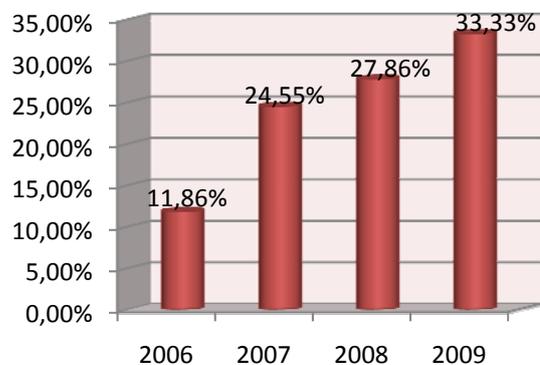
	5ème contrat quadriennal		
	2007	2008	2009
PU	52,63%	60,00%	38,89%
MCF	71,42%	71,00%	80,56%
Taux global par année	64,82%	67,23%	56,26%
<i>Taux moyen sur durée du contrat</i>	62,77%		

* A travers le contrat quadriennal, la politique ministérielle prévoit des objectifs de taux de recrutement externe, c'est-à-dire des recrutements d'enseignants-chercheurs formés hors UCBL. Ces objectifs sont prévus uniquement pour le secteur Sciences ; le secteur Santé fait partie d'un domaine particulier régi par d'autres règles.

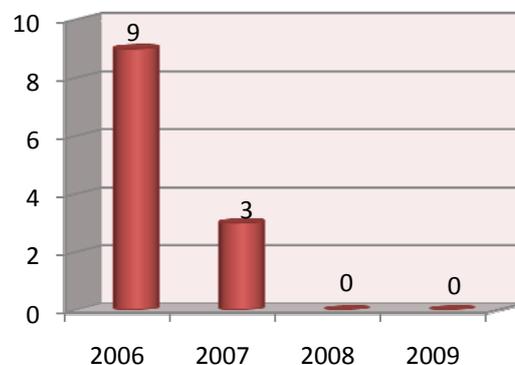
Observation : il est intéressant de préciser que pour les différents contrats quadriennaux, les objectifs ont été atteints voire même dépassés.

3.2.4 Bilan des créations et redéploiements des postes d'enseignants-chercheurs

3.2.4.1 - Bilan des redéploiements des postes d'enseignants-chercheurs



3.2.4.2 - Bilan des créations des postes d'enseignants-chercheurs

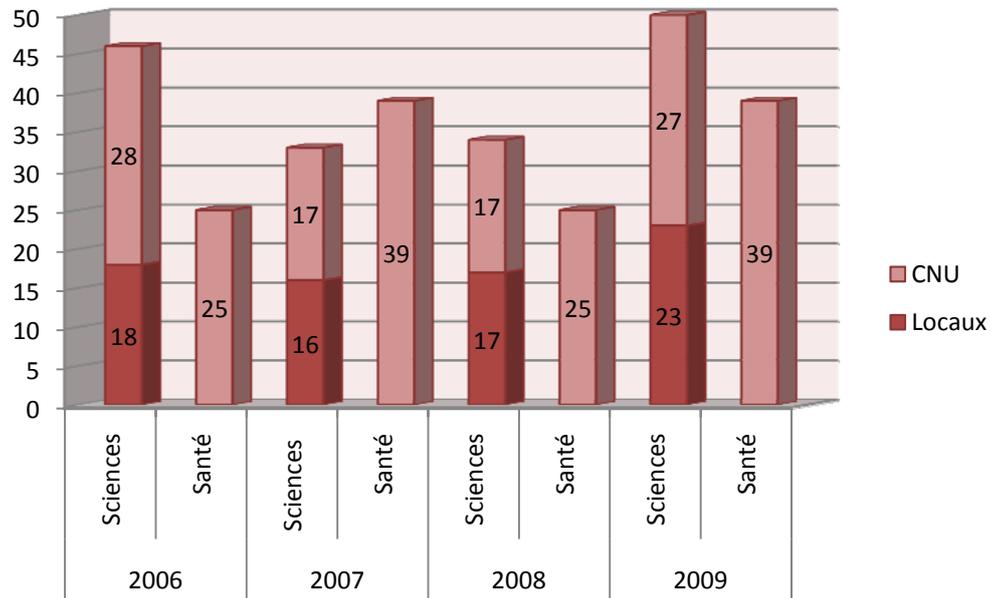


Observation : Le contrat quadriennal 2007-2010, fixe comme objectif un redéploiement de 10% dans le secteur Sciences.

Le redéploiement est fondé sur des critères de variation des effectifs d'étudiants et d'excellence scientifique.

3.2.5 Promotion des enseignants-chercheurs

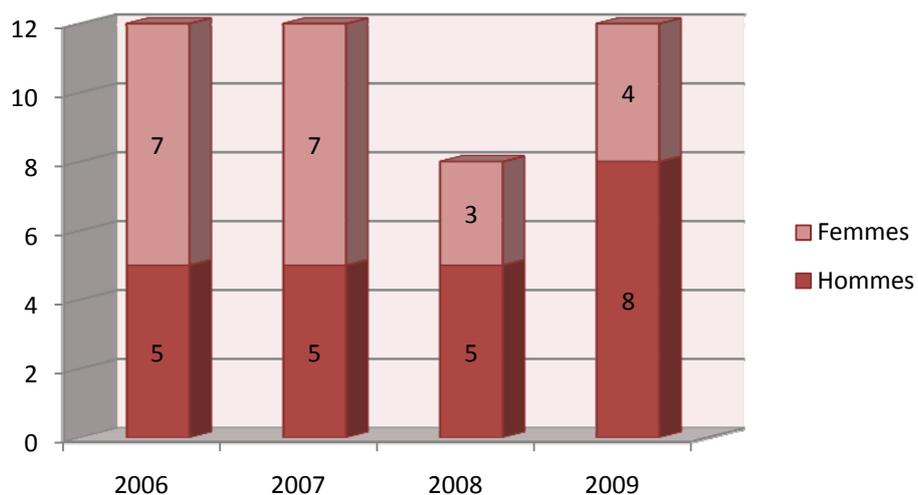
3.2.5.1 Promotion de grade



Rappel : une promotion de grade correspond à l'accès à la classe supérieure.

Pour le secteur Sciences et Pharmacie, l'enseignant-chercheur pour être promu, doit déposer sa candidature auprès du CNU et de l'établissement (le quota est alloué par le Ministère pour chaque grade).

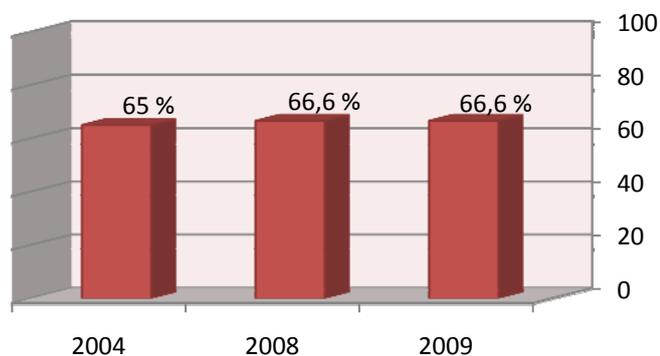
3.2.5.2 Promotion de corps



Rappel : les promotions de corps se font par concours.

3.2.6 Activité de recherche des enseignants-chercheurs

3.2.6.1 Part des enseignants-chercheurs dans les équipes de recherches reconnues par rapport à l'ensemble des enseignants-chercheurs et chercheurs

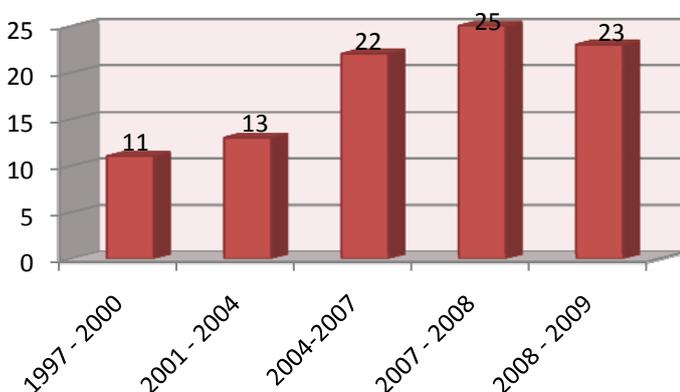


Rappel : les grands organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA, INRIA) évaluent des équipes de recherche. Ces équipes sont reconnues lorsqu'elles reçoivent une labellisation de la part des grands organismes de recherche, ce qui se traduit par un investissement financier et en personnels.

3.2.6.2 Bilan des CRCT

	2000		2004		2008		2009	
	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés
CRCT établissement	14	14	16	16	16	15	16	16
CRCT CNU	0	0	1	1	4	4	6	6
Total CRCT	14	14	17	17	20	19	22	22

3.2.6.3 Délégation dans les organismes de recherche obtenue par les enseignants-chercheurs



Rappel : Certains organismes (CNRS, INSERM, INRA...) offrent la possibilité aux enseignants-chercheurs d'effectuer des recherches au sein de leur organisme. Durant cette période, l'enseignant-chercheur concerné se dédie exclusivement à la recherche, et n'a pas à remplir ses obligations statutaires d'enseignement.

3.2.6.4 Bilan des PEDR, HDR et délégations à l'IUF

	2009	
	Effectifs	% du total d'enseignants titulaires
Enseignants chercheurs bénéficiant de la PES	92	5,16%
Enseignants chercheurs bénéficiant de la PEDR	288	16,14%
Enseignants chercheurs ayant obtenu une HDR à l'UCBL	21	1,18%
Enseignants chercheurs bénéficiant d'une délégation à l'IUF	18	1,01%

3.3 Mouvements des enseignants

3.3.1 Mobilité des enseignants

3.3.1.1 Mouvement des personnels enseignants titulaires

	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution par rapport à 2008
départs par mutations	6	12	10	7	9	28,57%
départs en retraites et CFA	62	72	67	83	55	-33,73%
départs par concours	10	3	13	7	17	142,86%
TOTAL DEPARTS	78	87	90	97	81	-16,49%
arrivées mutations	9	9	13	41	14	-65,85%
arrivées par concours	87	98	83	84	92	9,52%
TOTAL ARRIVEES	96	107	96	125	106	-15,20%
<i>SOLDE (total arrivées - total départs)</i>	<i>61</i>	<i>20</i>	<i>6</i>	<i>28</i>	<i>25</i>	<i>-10,71%</i>

3.3.1.2 Indicateur de mobilité externe

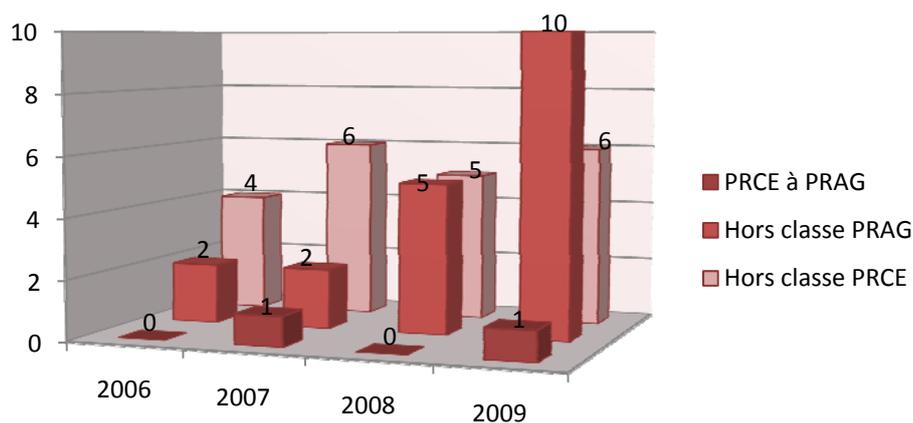
	2005	2006	2007	2008	2009
Taux de recrutement	6,21%	7,06%	5,76%	7,00%	5,93%
Taux de sortie	5,57%	6,81%	5,40%	5,44%	4,53%
Taux de mobilité externe (ou taux de rotation)	5,90%	6,94%	5,58%	6,22%	5,23%

Taux de recrutement : exprime, en pourcentage, le nombre d'enseignants titulaires qui sont arrivés au sein de l'Université, par rapport à un effectif permanent moyen.

Taux de sortie : exprime, en pourcentage, le nombre d'enseignants titulaires qui ont quitté l'Université, par rapport à un effectif permanent moyen.

Taux de mobilité externe : exprime, en pourcentage, le nombre d'entrées et de sorties par rapport à l'effectif des enseignants titulaires.

3.3.2 Promotion des enseignants du second degré

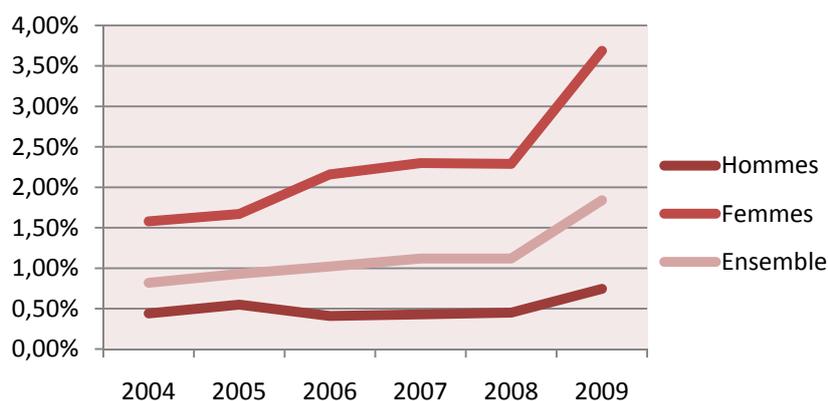


PRCE : Professeur Certifié
PRAG : Professeur Agrégé

3.3.3 Evolution des départs en retraite

Groupes CNU	2006	2007	2008	2009
Groupe 01 : Droits et sciences politiques			1	
Groupe 02 : Sciences économiques et de gestion	2			1
Groupe 05 : Mathématiques et Informatique	9	10	13	3
Groupe 06 : Physique	5	7	2	3
Groupe 07 : Chimie	4	6	7	3
Groupe 08 : Sciences de la Terre	3	1	1	1
Groupe 09 : Mécanique, Génie Mécanique, génie informatique, énergétique	7	5	4	6
Groupe 10 : Biologie, Biochimie	5	7	9	13
Groupe 11 : Pharmacie	9	4	4	3
Groupe 12 : divers (EPS, Sciences de l'éducation...)	2		1	1
Médecine, Odontologie	10	10	17	8
Professeur de premier et second degré	16	17	24	13
TOTAL	72	67	83	55

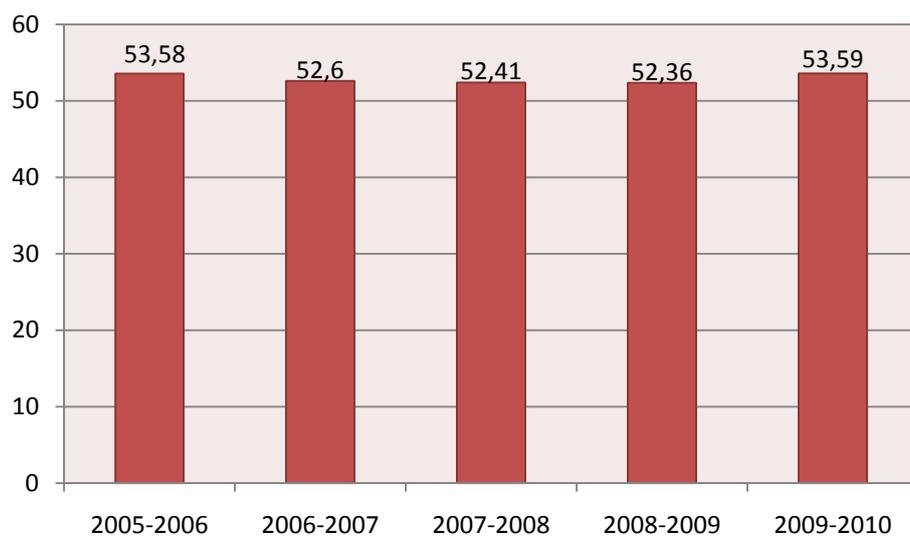
3.4 Taux d'absentéisme des enseignants titulaires et contractuels



Absence des enseignants titulaires et contractuels selon le type de congé (en nombre de jours)

	sexe		Total	%
	H	F		
Congé longue durée	669	1 055	1 724	10%
Congé longue maladie	1 004	678	1 682	10%
Congé maladie ordinaire	2 313	2 329	4 642	26%
Congé de maternité		8 652	8 652	49%
Congé de paternité	442		442	3%
Accidents du travail	34	419	453	3%
Total	4 462	13 133	17 595	100%
%	25%	75%		

3.5 Taux d'encadrement pour 1 000 étudiants



3.6 Evolution du nombre d'enseignants étrangers

	2000	2004	2008	2009
Titulaires	2	5	30	34
Contractuels	59	102	181	220
Invités			39	28
Total enseignants étrangers	61	107	250	282
<i>Part des enseignants étrangers en %</i>	*	4,52%	9,49%	10,77%

* Le bilan social n'existant que depuis 2002, nous ne pouvons pas effectuer ce calcul.
Sont considérés comme enseignants étrangers, les enseignants qui n'ont pas la nationalité française.

4 Indicateurs relatifs aux personnels BIATOSS

4.1 Agents contractuels

4.1.1 Répartition par catégorie et par type d'emploi

	Emploi Etat			Emploi Université					TOTAL		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP	évolution par rapport à 2008	Agent contractuel en CDD		CDD recherche		évolution par rapport à 2008	Nombre de personnes	Nombre en ETP	évolution par rapport à 2008
				Nombre de personnes	Nombre en ETP	Nombre de personnes	Nombre en ETP				
Catégorie A	7	7,00	-46,15%	94	75,05	279	267,95	8,01%	380	350,00	5,88%
Catégorie B	20	19,50	-2,50%	46	40,94	1	1,00	19,69%	67	61,44	11,63%
Catégorie C	116	110,50	-25,19%	178	98,30	38	11,56	12,27%	332	220,36	-10,26%
Contrats aidés				29	22,10			-29,33%	29	22,10	-29,33%
TOTAL	143	137,00		347	236,39	318	280,51	7,30%	808	653,90	-1,29%

4.1.2 Répartition par composante et service en ETP

Composante ou service	Budget Etat	Budget Université	TOTAL
Services centraux			
Agence comptable	3,00	2,60	5,60
D.A.J.I.			
D.R.E.D		2,00	2,00
D.R.H	1,00	5,00	6,00
D.S.F	7,00	5,40	12,40
DEVU	1,50	5,50	7,00
DIRPAT	9,00	3,00	12,00
D.S.I	2,00	12,10	14,10
Secrétariat Général	1,00	5,00	6,00
Sous total Services centraux	24,50	40,60	65,10
Services transversaux spécialisés			
Hygiène et Sécurité	2,00		2,00
Mission Culture	1,00	1,00	2,00
Mission Handicap		0,50	0,50
Relations internationales	1,50	1,70	3,20
Sous total Services transversaux spécialisés	4,50	3,20	7,70
Services communs et généraux			
CGPS Rockefeller		25,6	25,6
F.O.C.A.L	1,00	19,60	20,60
ICAP		22,70	22,70
Service commun de documentation	11,00	12,10	23,10
S.C.E.L		3,60	3,60
S.C.F.S.H.S			
S. L. P.	12,00	5,00	17,00
S.O.I.E		0,90	0,90
S.U.A.P.S		0,50	0,50
S.U.A.S		0,80	0,80
SUMPPS - Médecine préventive	0,50	3,02	3,52
Sous total Services communs	24,50	93,82	118,32
Services Inter-Universitaires			
SIUAPS		5,00	5,00
C.I.S.R		3,00	3,00
Sous total Services Inter-Universitaires		8,00	11,52
Composantes			
Biologie Humaine	1,00	17,84	18,84
I.S.F.A		3,00	3,00
EPUL	1,00	5,00	6,00
I.U.F.M.	13,50	8,55	22,05
ISTR		8,78	8,78
IUT A	5,00	15,76	20,76
IUT B	4,00	12,10	16,10
Observatoire	0,50	3,00	3,50
Ospel		1,00	1,00
Scolarité commune santé		1,40	1,40
UFR Sciences et Technologie	33,50	216,35	249,85
UFR médecine Lyon Est	3,50	36,60	40,10
UFR médecine Lyon Sud	7,50	8,80	16,30
UFR Odontologie	3,00	0,50	3,50
ISPB	7,00	23,50	30,50
UFR STAPS	4,00	9,10	13,10
Sous total Composantes	83,50	371,28	454,78
HORS LYON I			
TOTAL	137,00	516,90	653,90

4.1.3 Part des personnels contractuels sur l'ensemble des effectifs BIATOSS

	au 31/12/2005		au 31/12/2006		au 31/12/2007		au 31/12/2008		au 31/12/2009	
	Nombre de personnes	ETP								
Titulaires	1172,00	1100,2	1163	1098,5	1274	1217,70	1225	1185,40	1296	1251,90
BIATOSS contractuels	298,00	249,81	323	273,05	378	326,67	444	389,33	808	653,9
TOTAL	1470	1350,01	1486	1371,55	1652	1544,37	1669	1574,73	2104	1905,80
% de contractuels	20,27%	18,50%	21,74%	19,91%	22,88%	21,15%	26,60%	24,72%	38,40%	34,31%

4.2 Agents titulaires

4.2.1 Répartition par filière et par catégorie

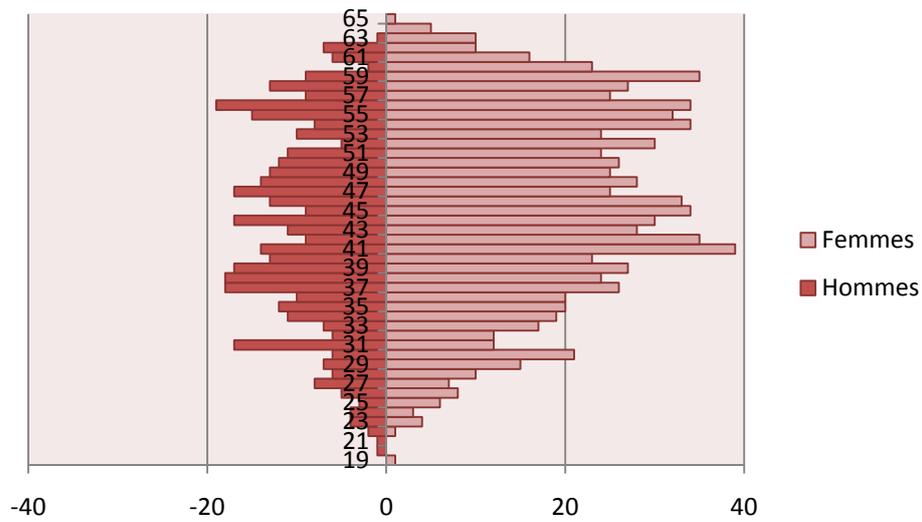
	ASU			Bibliothèque			ITRF		
	Nombre d'agents	Nombre en ETP	%	Nombre d'agents	Nombre en ETP	%	Nombre d'agents	Nombre en ETP	%
catégorie A	42	39,80	13,24%	23	21,90	35,38%	225	220,50	25,44%
catégorie B	80	76,60	25,49%	19	17,90	28,92%	183	176,40	20,35%
catégorie C	198	184,10	61,26%	25	22,10	35,70%	476	470,00	54,22%
Total	320	300,50	100%	67	61,90	100%	884	866,90	100%

	Médical et social			Technicien et ouvrier de service			Ensemble		
	Nombre d'agents	Nombre en ETP	%	Nombre d'agents	Nombre en ETP	%	Nombre d'agents	Nombre en ETP	%
catégorie A							290	282,20	22,54%
catégorie B	14	11,70	100,00%				296	282,60	22,57%
catégorie C				11	10,90	100,00%	710	687,10	54,88%
Total	14	11,70	100%	11	10,90	100%	1296	1251,90	100%

4.2.2 Répartition par composante et service en ETP

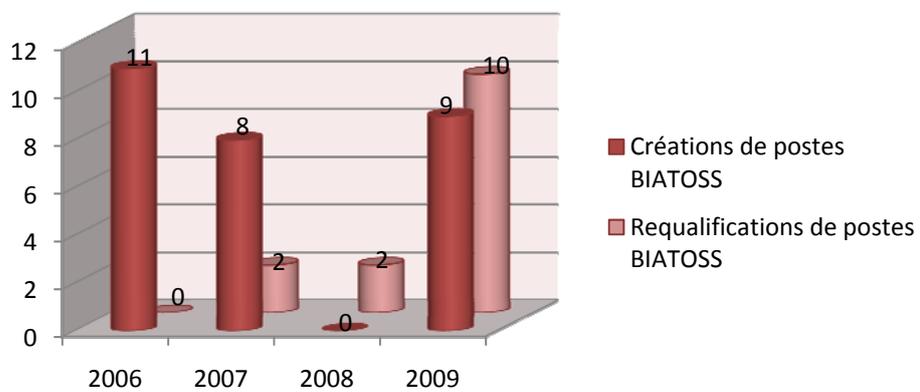
Composante ou Service	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Services centraux				
Agence comptable	2,80	4,00	11,70	18,50
D.A.J.I.	3,50	1,00	1,00	5,50
D.R.E.D	1,00	2,00	3,20	6,20
D.R.H	5,90	11,80	25,70	43,40
D.S.F	7,80	12,90	33,70	54,40
DEVU	5,00	2,00	11,80	18,80
DIRPAT	5,00	12,00	28,50	45,50
DSI	31,00	11,60	9,70	52,30
Présidence	4,00		2,80	6,80
Secrétariat Général	8,00	2,00	2,00	12,00
Sous total Services centraux	74,00	59,30	130,10	263,40
Services transversaux spécialisés				
Hygiène et Sécurité	5,00	2,00	5,00	12,00
Mission Culture	0,50		1,30	1,80
Mission Handicap			1,80	1,80
Relations internat.	1,00	2,00	1,00	4,00
Sous total Services transversaux spécialisés	6,50	4,00	9,10	19,60
Services communs et généraux				
F.O.C.A.L	5,70	4,30	4,30	14,30
ICAP	7,00	3,00	2,50	12,50
S. L. P.	1,00	7,10	54,70	62,80
S.C.F.S.H.S			0,50	0,50
S.O.I.E	7,80	1,00	0,50	9,30
S.U.A.P.S			1,00	1,00
S.U.A.S		2,00	0,60	2,60
Scolarité commune santé	0,50	0,80	7,00	8,30
Service Commun de Documentation	22,80	22,40	29,70	74,90
SUMPPS - Médecine préventive		6,30	1,90	8,20
Sous total Services communs	44,80	46,90	102,70	194,40
Services inter-universitaires				
C.I.S.R	9,50	2,00	1,90	13,40
SIUAPS		1,00	14,10	15,10
Sous total Services inter-universitaires	9,50	3,00	16,00	28,50
Composantes				
Biologie Humaine	10,00	3,40	6,90	20,30
CCEM			1,00	1,00
I.S.F.A	1,00	3,00	2,80	6,80
EPUL	0,80		5,30	6,10
I.U.F.M.	8,40	12,90	82,80	104,10
ISTR		4,00	8,90	12,90
IUT A	14,50	18,90	35,10	68,50
IUT B	8,00	17,30	31,90	57,20
Observatoire	4,00	4,00	4,00	12,00
UFR médecine Lyon Est	12,90	16,80	37,50	67,20
UFR médecine Lyon Sud	8,00	8,80	20,30	37,10
UFR Odontologie	1,00	2,70	8,50	12,20
ISPB	10,50	6,50	28,15	45,15
UFR Sciences et Technologie	61,30	65,30	141,95	268,55
UFR STAPS	3,00	1,00	12,10	16,10
Sous total Composantes	143,40	164,60	427,20	735,20
HORS LYON I	4,00	4,80	2,00	10,80
TOTAL	282,20	282,60	687,10	1251,90

4.2.3 Pyramide des âges



L'âge moyen des hommes est de 43 ans. L'âge moyen des femmes est de 46 ans.

4.3 Bilan des créations et des requalifications des postes de BIATOSS



4.4 Mouvement des personnels BIATOSS

4.4.1 Promotions des personnels

4.4.1.1 Répartition des promotions

	Personnels promus				TOTAL	évolution par rapport à 2008
	ITRF	ATOS	Bibliothèque	Contractuel		
concours	12	4	1	38	55	5,77%
liste d'aptitude	12	1			13	-23,53%
tableau d'avancement	37	5			42	-33,33%
TOTAL	61	10	1	38	110	-16,67%
%	55,45%	9,09%	0,91%	34,55%	100%	

	catégorie		
	A	B	C
concours	17	9	28
liste d'aptitude	5	3	5
tableau d'avancement	9	8	25
TOTAL	31	20	58
%	73,81%	47,62%	138,10%

4.4.1.2 Evolution du nombre de promotions

	2006		2007			2008			2009		
	nombre de promotions	% par rapport aux effectifs	nombre de promotions	% par rapport aux effectifs	évolution par rapport à 2006	nombre de promotions	% par rapport aux effectifs	évolution par rapport à 2007	nombre de promotions	% par rapport aux effectifs	évolution par rapport à 2008
concours	17		37		117,65%	52		40,54%	55		5,77%
liste d'aptitude*	10	0,88%	7	0,56%	-30,00%	17	1,39%	142,86%	13	1,00%	-23,53%
tableau d'avancement*	34	2,98%	53	4,25%	55,88%	63	5,14%	18,87%	42	3,24%	-33,33%
TOTAL	61	4,16%	97	6%	59,02%	132	10,78%	36,08%	110	8,49%	-16,67%

* La liste d'aptitude concerne les promotions de corps ; le tableau d'avancement concerne les promotions de grade

4.4.2 Mobilité des personnels titulaires

4.4.2.1 Répartition des mobilités

	2006	2007	2008	2009	Evolution par rapport à 2008
Mouvements internes	44	31	37	30	-18,92%
départs par mutation	13	22	26	22	-15,38%
départs en retraite et CFA	59	44	51	32	-37,25%
départs par concours	3	12	10	8	-20,00%
autres départs (*)	3	13	38	1	-97,37%
TOTAL DEPARTS	78	91	125	93	-25,60%
arrivées mutation	28	21	33	33	0,00%
arrivées par concours	40	32	52	55	5,77%
autres arrivées (**)	6	9	5	3	-40,00%
TOTAL ARRIVEES	74	62	90	91	1,11%
<i>SOLDE (total arrivées - total départs)</i>	<i>-4</i>	<i>-29</i>	<i>-35</i>	<i>-2</i>	<i>-94,29%</i>

* Autres départs : décès – détachement – disponibilité – congé parental

** Autres arrivées : réintégration après congé parental – disponibilité

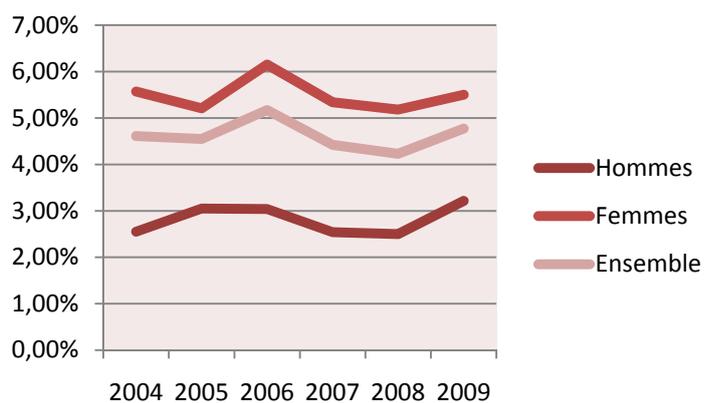
4.4.2.2 Indicateurs de mobilité externe

	2006	2007	2008	2009
Taux de recrutement	6,34%	5,08%	6,80%	6,98%
Taux de sortie	6,68%	7,47%	6,96%	4,92%
Taux de rotation	6,51%	6,28%	6,88%	5,95%

4.4.3 Evolution des départs en retraite des BIATOSS titulaires

	2006			2007			2008			2009		
	H	F	Total									
BIATOSS	15	41	56	13	28	41	15	35	50	6	26	32

4.5 Taux d'absentéisme



Absence des personnels BIATOSS titulaires et contractuels selon le type de congé (en nombre de jours)

Congés	Sexe		Total	%
	H	F		
Accidents de travail	250	2222	2 472	7,95%
Congé Formation		218	218	0,70%
Congé longue durée	1177	1592	2 769	8,90%
Congé longue maladie	1000	2448	3 448	11,08%
Congé grave maladie			0	0,00%
Congé maladie ordinaire	4157	13563	17 720	56,96%
Congé de maternité		4377	4 377	14,07%
Congé de paternité	107		107	0,34%
TOTAL	6 691	24 420	31 111	100%
%	21,51%	78,49%		

5 La formation continue des personnels

5.1 Nombre et proportion des personnels enseignants et BIATOSS ayant bénéficié d'au moins 3 jours de formation

	2007		2008		2009	
	nombre d'agents	% par rapport à l'effectif total	nombre d'agents	% par rapport à l'effectif total	nombre d'agents	% par rapport à l'effectif total
Enseignants	4	0,2%	34	1,3%	64	2,4%
BIATOSS	420	25%	398	20%	365	18%
Total	424	10%	432	9%	429	9%

5.2 Le droit individuel à la formation

	nombre de demandes	nombre de DIF accordés	taux de consommation du DIF par rapport à l'effectif total
Demandes de DIF	25	25	0,5%

5.3 Le congé de formation professionnelle

	2007		2008		2009	
	nombre de demandes	nombre de congés accordés	nombre de demandes	nombre de congés accordés	nombre de demandes	nombre de congés accordés
Enseignants	0	0	0	0	4	2
BIATOSS	3	1	0	0	5	4
Total	3	1	0	0	9	6

5.4 La formation continue des personnels BIATOSS

5.4.1 Part des personnels ayant bénéficié d'au moins 3 jours de formation par an

Catégorie	2008			2009		
	A	B	C	A	B	C
ATOSS	26%	33%	30%	48%	41%	27%
ITRF	19%	21%	13%	12%	19%	14%
Bibliothèques	61%	59%	35%	78%	58%	40%
Non titulaires	3%	11%	27%	3%	15%	18%
Total	12%	24%	22%	11%	26%	18%

5.4.2 Répartition du nombre de stagiaires et du nombre de jours de formation

	BIATOSS						Enseignants		Total
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Effectifs	%	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%			
Effectifs stagiaires ⁽¹⁾	471	15,84%	623	20,96%	1221	41,07%	658	22,13%	2973
Effectifs agents formés ⁽¹⁾	195	6,56%	233	7,84%	539	18,13%	419	14,09%	1386
Nombre de jours	629,5	21,17%	750,5	25,24%	1522,5	51,21%	457,5	15,39%	3360

(1) exemple : un individu prenant part à 4 actions de formations différentes est comptabilisé 4 fois dans la rubrique « stagiaires » mais est comptabilisé une seule fois dans les rubriques agents.

5.4.3 Taux d'absentéisme

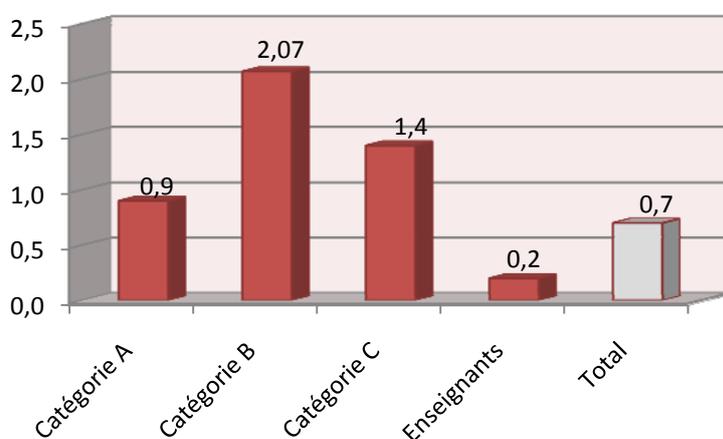
Stagiaires inscrits	Stagiaires présents	Taux absentéisme
3337	2973	10,91%

5.4.4 Nombre d'agents formés par rapport aux effectifs

	nombre d'agents formés	Effectifs	% agents formés/effectifs
BIATOSS catégorie A	195	670	29,00%
BIATOSS catégorie B	233	363	64,00%
BIATOSS catégorie C	539	1071	50,00%
Enseignants	419	2619	16,00%
Total	1386	4723	29,00%

Observation : le pourcentage d'agents formés par rapport aux effectifs BIATOSS est de 46%. En comparaison, ce taux est de 16% pour les enseignants.

5.4.5 Nombre moyen de jours de formation par rapport aux effectifs



Observation : le nombre moyen de jours de formation par agent formé est de 2,42 jours.

6 L'action sociale

6.1 Assistante Sociale

6.1.1 Nombre de personnels reçus

Agents titulaires	Agents contractuels	Total	
		H	F
154	53	42	165
		207	

Le nombre d'entretiens sur l'année est de 373, certains personnels étant reçus plusieurs fois.

6.1.2 Problématiques rencontrées

Economique	Travail	Santé	Famille	Logement
91	80	61	58	49

6.2 Groupe d'Etudes de Situations de Travail (GEST)

Le dispositif GEST vise à résoudre des situations individuelles de difficultés au travail. Il repose sur une étroite collaboration entre le personnel concerné et les personnes en charge du dossier (assistante sociale, médecins et infirmières, directeur et directeurs adjoints de la DRH).

En 2009, il y a eu 10 réunions de travail au cours desquelles 28 situations ont été étudiées ; 11 situations ont été traitées.

6.2.1 Problématiques rencontrées

Conditions de travail	Problème relationnel avec la hiérarchie et/ou les collègues	Addictions	Pathologies psychiques/psychiatriques	Situation familiale
7%	54%	18%	18%	3%

6.3 Politique d'aide sociale (prestations sociales, aides et secours) :

Une commission d'établissement statue sur les aides et secours.

Prestation	Contractuels	Titulaires	Total
Enfants handicapés		24 094 €	24 094 €
Aides à la famille (CESU*, séjour repos)	10 445 €		10 445 €
Secours - aides d'urgence	7 534 €	18 630 €	26 164 €
Aides Sociales d'Initiatives Universitaire	1 000 €	1 700 €	2 700 €
Total	18 979 €	44 424 €	63 403 €

* les Chèques Emploi Service Universel garde d'enfants pour les titulaires sont attribués et gérés au plan national.

6.4 Politique de restauration

L'ucbl apporte un budget global d'aide à la restauration des personnels de **290 000 €**.

6.5 Politique enfance

- Centre de loisirs éducatifs du campus de la Doua (CLE) :
 - Crèche : **10 enfants** de personnels de l'université sont accueillis
 - Accueil loisirs (mercredi et petites vacances) concerne **70 à 80 familles**

Domaines	Participation de l'UCBL
Subvention d'équilibre CLE	42 000 €
Accueil loisirs CLE	14 752 €
Colonies organisées par le CLE	6 064 €
Séjours d'enfants hors CLE	2 471 €
Total	65 287 €

6.6 Vie des personnels

6.6.1 Vie sociale

Domaines	Participants
Stage "préparation à la retraite"	21
Conseil juridique	47
Conseil notarial	43
Accueil des personnels nouveaux arrivants	110

6.6.2 Vie culturelle

Domaines	Participants
Ateliers (arts plastiques, peinture, écriture, photo...)	50
Visites culturelles (3)	70

10 expositions de photographies et d'arts plastiques.

6.6.3 Vie sportive et activités de loisirs

Domaines	participants
Vie sportive (gym, golf, piscine, yoga...)	274
Fête des sports de personnels	400
Voyages et sorties	240

7 Les conditions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail

7.1 Les conditions d'hygiène et de sécurité

7.1.1 Les réunions Hygiène et Sécurité de l'établissement

Réunions	Nombre de réunions en 2009
Echange avec les ACMOs	-
CHS	5
CHS des partenaires des unités mixtes	5

Commentaire : au sein de l'UCBL, il y a 121 Agents Chargés de la Mise en Œuvre (ACMO) des règles d'hygiène et sécurité parmi le personnel de l'Université.

7.1.2 Gestion des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Le service Hygiène et Sécurité assure la gestion de 100 bâtiments classés en ERP.

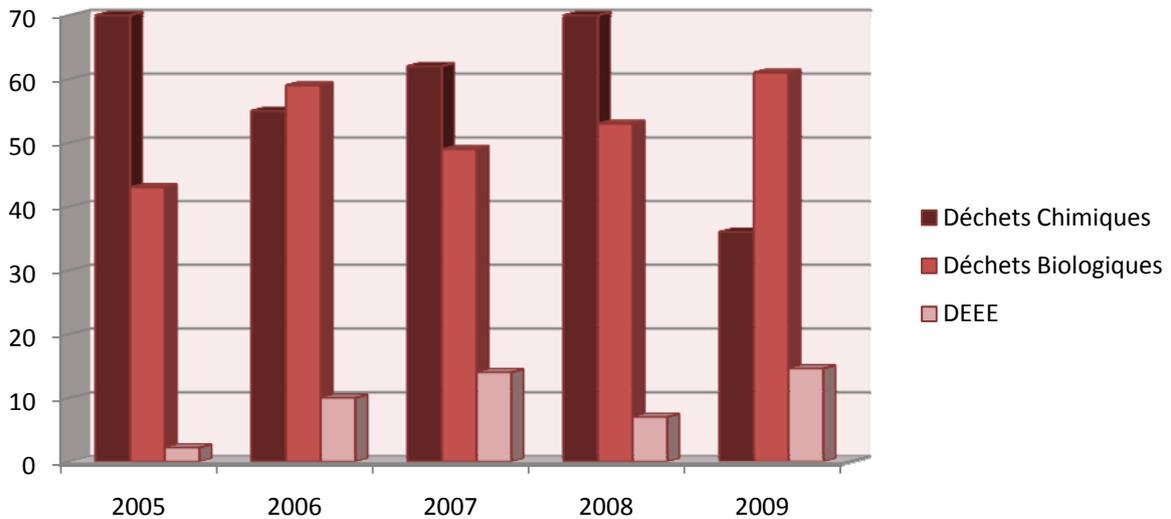
Actions	Nombre
Participation aux visites des Commissions de Sécurité	28
Réalisation des exercices d'évacuations	16
Réalisation d'exercices d'intervention avec les sapeurs pompiers	2
Réalisation d'exercices d'intervention en interne	1
Rédaction des permis de feu	589

La gestion des ERP comprend aussi :

- l'organisation et le suivi des vérifications périodiques (électricité, gaz, alarme, ascenseurs) et des contrats de maintenance des alarmes incendies.
- les avis sur travaux
- le suivi des prescriptions des Commissions de Sécurité
- les rondes de contrôle en exploitation
- la vérification et la maintenance des équipements de sécurité
- l'implantation, la mise en place et le remplacement des moyens de secours : extincteurs et couvertures.

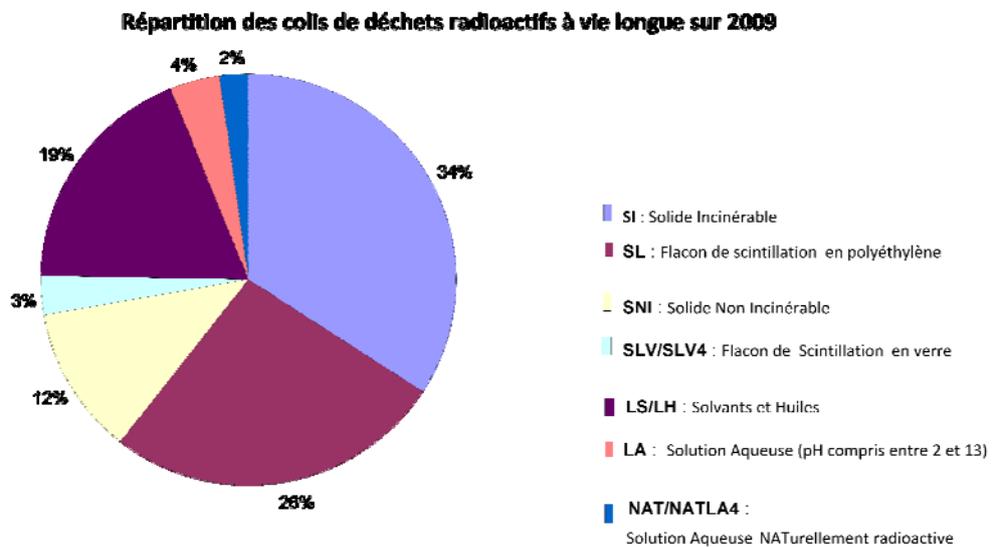
7.1.3 Gestion des déchets industriels spéciaux

7.1.3.1 Evolution des déchets biologiques et chimiques (quantités en tonnes)



DEEE : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique.

7.1.3.2 Les déchets radioactifs



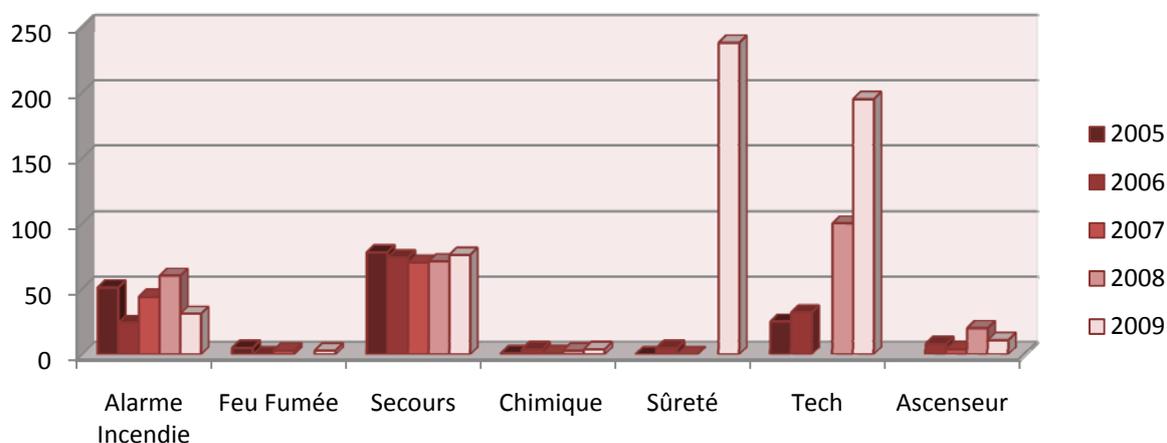
(*) SLV/SLV4 : le 4 indique une activité plus grande, donc un danger supérieur

Bilan des déchets radioactifs :

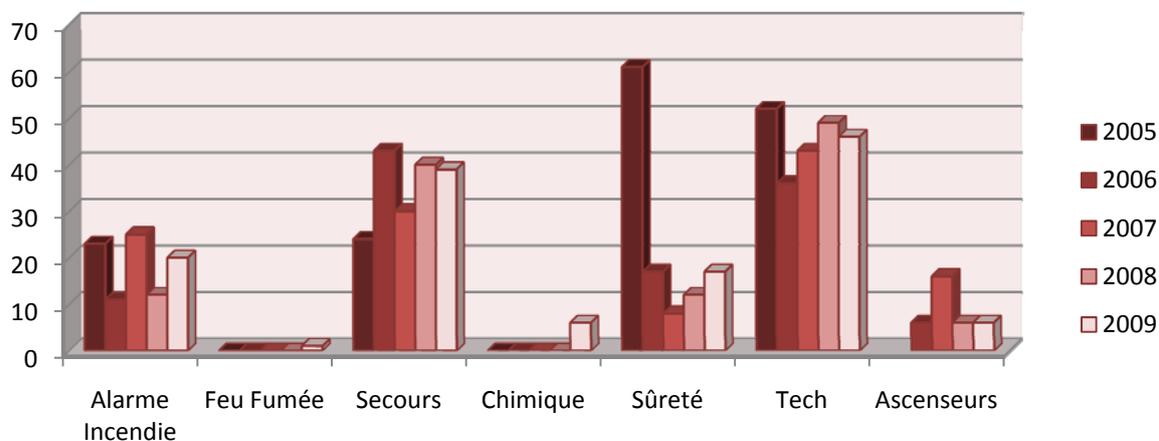
- Gestion centralisée des déchets radioactifs sur le site de Laënnec et pour les laboratoires de biologie sur le site de la DOUA (déchets à vie courte et à vie longue).
- Opération de tri, de caractérisation et de reconditionnement de déchets radioactifs à vie longue suite à un passif de plusieurs années. Sur l'ensemble des sites 129 fûts ont été reconditionnés et évacués par l'ANDRA en 2009).
- Reprise d'1 source scellée orpheline et de 2 sources non scellées orphelines par les fournisseurs conformément à la réglementation.

7.1.4 Interventions d'urgence et interventions techniques

Interventions Doua



Interventions Rockefeller / La Buire



Interventions techniques : dépannage d'équipement de sécurité ou de secours, recherche de pannes, déblocage de portes, désincarcération ascenseur, alarme technique, maintenance d'équipement de sécurité (extincteurs, désenfumage, BAES...).

7.1.5 Autres activités

Autres activités	Nombre
Visites de laboratoire	6
Contrôles de sorbonnes avec une entreprise extérieure	-
Rédaction des plans de prévention	39
Rédaction de Cahier des Charges Techniques Particulières (CCTP)	12

7.2 La médecine de prévention

7.2.1 Les visites médicales

Nombre de visites	824
Premières consultations (embauches, ouvertures de dossiers)	217

7.2.2 Les urgences

Nombre de personnes hospitalisées	Nombre de personnes adressées au médecin traitant	Nombre de personnes traitées sur place sans suite	TOTAL
6	151	NSP	157

7.2.3 Les vaccinations

D.T.P	Hépatite B	Hépatite A	Tuberstest	DT Coq	Typhim	Grippe	Pneumo 23	Autres	TOTAL
11	23	1	4	51	3	448	7	-	548

7.3 Les examens complémentaires

7.3.1 Les examens sanguins

N.F.S effectués	V.S effectués	Sérologie HIV, Hépatites B, C effectués	Bilans hépatiques effectués	Bilans rénaux effectués	Bilans métaboliques effectués	Autres effectués	Total
612	26	165	583	414	244	87	2131

N.F.S : Numérisation de Formule Sanguine

V.S : Vitesse de Sédimentation

7.3.2 Les examens urinaires

Radio toxicologies urinaires effectués	Frottis urinaires effectués	Autres examens (bandelettes) effectués	TOTAL
-	-	570	570

7.3.3 Les autres examens complémentaires

Visio tests effectués	Audiogrammes effectués	F.O effectués	Autres effectués	TOTAL
108	15	NSP	NSP	123

F.O : Fond de l'œil

7.2.4 Les accidents du travail

7.2.4.1 Les accidents du travail déclarés

Sans arrêt de travail	Avec arrêt de travail de - 15 jours	Avec arrêt de travail de + 15 jours	Ayant entraîné le décès	TOTAL
64	23	35	1	123

Accident hors trajet	Accident de trajet	TOTAL
85	38	123

Concernant les Enseignants	Concernant les ASU	Concernant les ITRF	Concernant les personnels des bibliothèques	Concernant les contractuels	Autres	TOTAL
22	7	51	-	16	27	123

7.2.4.2 Les causes des accidents déclarés

Trajet	Accident de plain-pied	Piqûre/Coupure/Plaie	Contusion/Choc	Manutention	Projection de liquide	Chute de hauteur	Brûlure	Morsure	Indéterminé	Suicide	Total
38	31	15	14	11	5	3	2	2	1	1	123

GLOSSAIRE

A

Actions LOLF : la Loi Organique Relative aux Lois de Finances réorganise le budget en missions, programmes et actions. La mission ministérielle ou interministérielle est un ensemble de programmes concourant à une politique définie. Les programmes sont le regroupement de crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble d'actions relevant d'un même ministère et auxquels sont associés des objectifs précis et des résultats attendus. Les programmes font l'objet d'une évaluation. Les actions décrivent le contenu du programme et regroupent des crédits ayant la même finalité.

Allocataire de recherche : étudiants titulaires d'un Master souhaitant poursuivre une thèse qui bénéficie d'une allocation ministérielle pluri-annuelle attribuée sur critères d'excellence.

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche, personnel enseignant non titulaire recruté par CDD. Il a les mêmes obligations de service que les enseignants-chercheurs.

Avancement : un corps se subdivise en grades, qui se subdivisent en échelons

L'avancement de corps se fait au choix ou par concours interne.

L'avancement de grade a lieu de façon continue d'un grade au grade immédiatement supérieur : soit au choix (inscription par ordre de mérite sur un tableau d'avancement) ; soit par tableau d'avancement après examen professionnel ; soit par voie de concours professionnel.

L'avancement d'échelon se traduit par une augmentation de traitement ; il est fonction de l'ancienneté et, pour l'octroi de bonification d'ancienneté, de la valeur professionnelle du fonctionnaire.

B

BIATOSS : personnels titulaire de bibliothèque, ingénieur, administratif, technicien, ouvrier, de service et de santé, répartis selon quatre types de population :

les personnels des bibliothèques,

les personnels de l'administration scolaire et universitaire (ASU),

les personnels ingénieur, technique, de recherche et formation (ITRF),

les personnels de santé.

BIATOSS contractuels : personnels non titulaires dont les activités correspondent à celles des personnels titulaires de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé.

C

CDD : Contrat à Durée Déterminée, contrat de travail qui concerne tout agent contractuel sur un Emploi Etat (CDD Bibliothèque, PAOSS, Recherche et Formation, contrat PACTE) ou un Emploi Université (Apprenti, Auxiliaire, CAE, CAV, Etudiant salarié)

CDD recherche : concerne les doctorants, post-doctorants et les personnels d'appui à la recherche rémunérés par des crédits fléchés recherche et notamment les contrats de recherche

CFA : le Congé de Fin d'Activité est un système de préretraite, en extinction. Pour en bénéficier, trois conditions sont à remplir : une condition d'âge, une condition de durée d'assurance vieillesse et une condition de durée de services publics. Les conditions d'assurance et de service diffèrent selon l'âge des intéressés.

CHS : le Comité d'Hygiène et de Sécurité est une instance consultative qui assiste le Comité Technique Paritaire (CTP) et qui examine les questions relatives à l'hygiène et à la sécurité. Le CHS analyse les risques professionnels des agents, enquête à chaque accident de travail ou maladie professionnelle. Il suggère toute mesure d'amélioration de l'hygiène et de la sécurité. Il coopère à la préparation des actions de formation dans ce domaine.

CNASEA : Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles. Le centre intervient dans 2 grands domaines d'activité : l'agriculture et la formation professionnelle. Jusqu'au 1er avril 2009 il était le seul payeur des aides de l'état aux bénéficiaires des contrats emploi-aidés. A compter du début du mois d'avril 2009, l'ASP (Agence des Services et de Paiement) a intégré les équipes du CNASEA et repris ses missions.

Contractuels de droit public : sous ce terme sont regroupés l'ensemble des contractuels BIATOSS, et l'ensemble des CDD recherche. Sont exclus les "contrats aidés" (voir ci-dessous).

Contrat aidé : contrat de travail de droit privé, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides (subventions à l'embauche, exonérations de certaines cotisations sociales...). Il s'agit principalement des CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) et des CAV (Contrat d'Avenir). Ces contractuels exercent des fonctions administratives et techniques.

Contrat PACTE : Le PACTE est un nouveau mode de recrutement dans les trois fonctions publiques. Seuls sont accessibles par le PACTE les emplois de catégorie C de la fonction publique. L'intégration en tant que fonctionnaire intervient sans concours au terme d'une formation en alternance de un à deux ans et après vérification des aptitudes requises.

CRCT : Congé pour Recherche ou Conversion Thématique. C'est une période de reconversion d'une durée de 6 mois à 1 an, non renouvelable, accordée sur leur demande aux enseignants-chercheurs soit au titre de leur établissement, soit au titre du CNU au vu d'un projet présenté par le candidat. Le bénéficiaire d'un CRCT est déchargé de son enseignement.

CNU : Conseil National des Universités. C'est l'instance nationale qui se prononce sur les mesures relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs (professeurs et maîtres de conférences) de l'Université française. Il est composé de groupes, eux-mêmes divisés en sections, chaque section correspondant à une discipline.

D

DBM : Décision Budgétaire Modificative. Un budget initial peut enregistrer des modifications tout au long de l'année afin de tenir compte de la réalité de la gestion. Pour procéder à ces modifications, l'université soumet une ou plusieurs décisions budgétaires modificatives à l'approbation du conseil d'administration.

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement. Jusqu'en 2008 la Dotation Globale de Fonctionnement était une recette annuelle de l'Université versée par l'Etat pour les charges correspondant à l'enseignement et au fonctionnement hors recherche. Elle était l'addition de quatre éléments : la compensation du sous encadrement en personnels enseignants, le fonctionnement pédagogique, le fonctionnement logistique, la compensation du sous encadrement en personnels IATOS. Depuis son passage aux responsabilités et compétences élargies, l'UCBL perçoit une subvention pour charges de service public composée d'une dotation consacrée à la masse salariale (dont les personnels Etat) assortie d'un plafond d'emplois, d'une dotation de fonctionnement hors masse salariale et d'une dotation d'investissement.

DIF : Le Droit Individuel à la Formation est l'une des voies d'accès à la formation tout au long de la vie professionnelle. Ce droit est ouvert, dans certaines conditions, à tous les personnels quel que soit leur statut et mis en œuvre à l'initiative de l'agent. Le DIF est un droit régi par des règles précises quant à ses conditions d'ouverture. Il permet à l'agent de suivre une action de formation inscrite au plan de formation, sous réserve de l'accord de son établissement. Ce droit est d'au moins 20 heures par an pour un agent à temps complet, plafonné à 120 heures.

E

Enseignant-chercheur : enseignant du supérieur (professeur des Universités PU et maître de conférences MCF). Il a une double mission d'enseignement et de recherche. Son temps de travail est constitué pour moitié par les services d'enseignement d'une durée annuelle de 128 heures de cours magistraux ou 192 heures de travaux dirigés, et pour moitié par une activité de recherche.

Par convenance un enseignant-chercheur est dit "mono-appartenant" quand son service ne concerne que l'Université, un enseignant-chercheur est dit "bi-appartenant" quand son service est partagé entre l'Université et un service hospitalier : il s'agit des praticiens hospitaliers et de quelques pharmaciens.

Enseignant contractuel : enseignant non permanent recruté par contrat à durée déterminée (ATER, ASM, enseignant associé, allocataire de recherche, PAST...).

Enseignant du premier degré : Instituteur ou professeur des écoles.

Enseignant du second degré : enseignant professeur certifié (PRCE) ou agrégé (PRAG) en collège ou en lycée. Il a une obligation de service de 384 heures équivalent TD.

Enseignant titulaire : enseignant-chercheur, enseignant hospitalo-universitaire et enseignant des 1^{er} et 2^d degrés.

ETP : Equivalent Temps Plein, unité de mesure des effectifs présents à une date donnée, corrigés de la quotité de travail. Un agent à temps partiel à 60% (quotité de travail = 60%) correspond à 0,6 ETP.

I

IAT : Indemnité d'Administration et de Technicité, attribuée aux personnels de bibliothèques, de l'ASU et de santé de Catégorie C, ainsi qu'aux Catégorie B en début de carrière.

IFTS : Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires, attribuée aux personnels de bibliothèques, de l'ASU et de santé de Catégorie A ainsi que les Catégorie B en fin de carrière.

IUF : L'Institut universitaire de France a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les Universités et de renforcer l'interdisciplinarité. Les enseignants-chercheurs peuvent bénéficier d'une délégation à l'IUF : ils sont déchargés, pour une période de 5 ans, des 2/3 de leurs obligations d'enseignement pour se consacrer à la recherche. On distingue les membres juniors (âgés de moins de 40 ans) et les membres seniors.

M

Moniteur : enseignant non titulaire dont le service de base est de 64 heures. Il est recruté parmi les allocataires de recherche. Il bénéficie d'une initiation à l'enseignement supérieur par un système de tutorat.

P

PCA : Prime de Charge Administrative, attribuée par l'Université à des enseignants assumant des responsabilités administratives particulières (vice-présidents, chargés de mission...).

PEDR : Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche, destinée aux enseignants-chercheurs, aux enseignants hospitalo-universitaires et aux enseignants associés à temps plein pour leurs activités de recherche et d'encadrement de doctorants. Elle est attribuée après évaluation d'un dossier individuel, présentant l'activité effective du candidat dans ces domaines au cours des quatre dernières années civiles.

Personnel hébergé : personnel qui intervient à l'Université mais qui n'est pas personnel de l'Université.

Personnel vacataire administratif et technique : personne engagée pour une mission précise, sur un emploi non permanent ; leur rémunération est attachée à l'acte effectué, non à un indice.

Personnel vacataire d'enseignement : personne choisie en raison de ses compétences dans les domaines scientifique, culturel ou professionnel ; elle doit exercer une activité professionnelle principale.

PFI : Prime de Fonction Informatique éventuellement attribuée aux personnels ITRF de catégorie A et B travaillant dans le domaine informatique, et sous certaines conditions prévues par décret.

PPRS : Prime de Participation à la Recherche Scientifique attribuée aux personnels ITRF pour leur contribution directe ou indirecte à la recherche.

PRES : Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur, attribuée aux personnels enseignants participant à l'élaboration et à la transmission des savoirs ainsi qu'au développement de la recherche.

PRP : Prime de Responsabilité Pédagogique, attribuée aux personnels enseignants pour responsabilités pédagogiques spécifiques exercées en sus des obligations de service (par exemple l'organisation de l'accueil et de l'orientation des étudiants, ou la mise en place et l'accompagnement des projets pédagogiques liés aux nouvelles technologies et à la gestion de la politique documentaire).

T

Travailleur handicapé : personne reconnue handicapée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), ou titulaire d'une pension d'invalidité, ayant fait connaître sa situation à l'administration.

SIGLES

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

BIATOSS : Bibliothèque, Ingénieur, Administratif, Technicien, Ouvrier, de Service et de Santé (personnels)

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CFA : Congé de Fin d'Activité

CHS : Comité d'Hygiène et de Sécurité

CNASEA : Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

CNU : Conseil National des Universités

CRCT : Congé pour Recherche ou Conversion Thématique

DBM : Décision Budgétaire Modificative
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
DIF : Droit Individuel à la Formation
ETP : Equivalent Temps Plein
ETPT : Equivalent Temps Plein Travaillé
HDR : Habilitation à Diriger des Recherches
IFTS : Indemnité Forfaitaire pour Travail Supplémentaire
IAT : Indemnité d'Administration et de Technicité.
IFTS : Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires.
ITRF : Ingénieur Technicien Recherche Formation
IUF : Institut universitaire de France
LOLF : Loi Organique Relative aux Lois de Finances
MCF : Maître de Conférences
PACTE : Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique Territoriale hospitalière et d'Etat (contrat de travail)
PAST : Professeur Associé
PCA : Prime de Charge Administrative
PEDR : Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche
PES : Prime d'Excellence Scientifique
PFI : Prime de Fonction Informatique
PFR : Prime de Fonction et de Rendement
PRCE : Professeur Certifié
PRAG : Professeur Agrégé
PU : Professeur des Universités
PPRS : Prime de Participation à la Recherche Scientifique
PRES : Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur
PRP : Prime de Responsabilité Pédagogique
TD : Travaux Dirigés